

lement que la révolution impérialiste force les Canadiens à faire trop brusquement le choix de leur destinée. Jusqu'au jour où ce choix sera fait je lutterai pour l'application du remède radical, pour le retour vers le nationalisme intégral.

D'autre part, si la majorité du peuple canadien, si la plupart des colonies autonomes, écartent pour l'instant la solution nationaliste—et tout indique qu'elles y sont décidées — il me paraît opportun de rechercher loyalement les avantages du palliatif, de réclamer la représentation effective du Canada dans le gouvernement de cet Empire qu'on nous force aujourd'hui à défendre aux frontières des Flandres, aux Dardanelles, en Egypte, — qu'on nous obligera peut-être demain à défendre aux Indes ou en Chine.

L'impérialisme actuel, sous sa forme la plus brutale qui est le militarisme anglo-saxon, entraînera fatalement l'amoindrissement puis l'exclusion des libertés coloniales, dans l'ordre extérieur et dans l'ordre intérieur. Par le jeu renversé des mêmes causes, la représentation des colonies tendrait à réprimer la soif de conquêtes, d'accaparement, de domination, qui fait le fond de l'impérialisme anglais. Cet orgueil insupportable s'est développé chez les impérialistes d'Angleterre en raison directe de la complaisance qu'ils ont trouvée aux colonies, de la disposition croissante des coloniaux à servir leurs desseins, à remplir leurs légions, sans réclamer le partage des responsabilités suprêmes. Le jour où les représentants des colonies siégeront dans les Conseils de l'Empire,—pourvu bien entendu qu'ils exercent véritablement leurs fonctions, qu'ils réclament tous leurs droits et accomplissent tous leurs devoirs—Britanniques et Coloniaux y regarderont à deux fois avant de précipiter les pays d'Empire dans de sanglants et interminables conflits. Ils réfléchiront davantage aux conséquences de leurs actes intérieurs et de leurs alliances étrangères.

C'est ce qui explique que la plupart des impérialistes anglais ne veulent pas de l'association impériale. Ils préfèrent laisser aux coloniaux le rang inférieur d'esclaves volontaires, de légionnaires dociles, prêts à verser leur sang, à prodiguer leur or, pour soutenir l'Angleterre dans toute guerre où ses gouvernants jugeront à propos de la précipiter pour le seul avantage de sa gloire, de sa puissance, de ses capitaux et de son commerce. C'est pour le même motif qu'à défaut de la solution nationaliste, les Coloniaux doivent, à mon avis, réclamer le droit de représentation. Si les Canadiens-français n'en veulent pas, les Anglo-Canadiens le réclameront tout de même. Si la majorité des Canadiens de toutes races préfèrent rester dans la situation "intolérable" (1) où l'impérialisme les a conduits, les Australiens l'exigeront impérieusement. Le changement s'opérera au bénéfice de ceux qui en arrêteront les conditions.

Ce volume n'a pas pour objet d'établir les avantages et les inconvénients de ces deux solutions. Il n'a d'autre but que de mettre les Canadiens qui me feront l'honneur de me lire en état d'éclairer et de

(1) Le mot est de M. BORDEN, dans son discours sur l'amendement à l'Adresse, proposé par M. Monk, le 24 novembre 1910.